

États financiers

31 décembre 2024

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander
(auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du
Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 26 mars 2025

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

États financiers au 31 décembre 2024

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 6 Tableaux des flux de trésorerie
- 6 Annexe du portefeuille
- 9 Notes annexes

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

États de la situation financière

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	42 077 962 \$	56 464 014 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	97 804	200 231
Montant à recevoir du gestionnaire	7 131	220 088
Remboursements à recevoir	2 008	459
Intérêts courus	303 514	456 149
Dividendes à recevoir	2 238	9 400
Montant à recevoir des courtiers en placement	–	11 270
Souscriptions à recevoir	699 024	657 059
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	–	236 979
Total de l'actif	43 189 681 \$	58 255 649 \$
Passif		
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	2 966 498 \$	12 769 541 \$
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	202 606	–
Charges à payer	328 460	772 509
Montant à payer à des courtiers en placement	–	168 542
Rachats à payer	69 377	377 858
Total du passif	3 566 941 \$	14 088 450 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	39 622 740 \$	44 167 199 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	2 919 247 \$	2 890 727 \$
Série C	2 812 946	2 573 058
Série F	33 890 547	38 703 414
Total de l'actif net	39 622 740 \$	44 167 199 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	240 166	252 644
Série C	194 705	185 680
Série F	3 134 600	3 832 950
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	12,16 \$	11,44 \$
Série C	14,45	13,86
Série F	10,81	10,10
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	38 130 800 \$	44 315 625 \$

États du résultat global

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	2 080 829 \$	2 809 780 \$
Revenu de dividendes	141 727	169 102
Autres revenus	18 921	24 871
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	797 842	(781 268)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les titres vendus à découvert	622 122	141 105
Profit net (perte nette) de change réalisé	(452 863)	(36 455)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	(13 650)	1 202
Variation de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme	(439 585)	204 470
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements vendus à découvert	(108 947)	(1 211 525)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 710 893	1 800 768
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	4 357 289 \$	3 122 050 \$
Charges		
Frais de gestion	355 814 \$	445 268 \$
Honoraires liés au rendement	281 406	730 435
Frais bancaires	82 390	58 167
Coûts d'emprunt liés aux actions	39 428	–
Frais de dépôt	25 785	16 565
Frais d'administration du Fonds	18 827	23 498
Frais de garde	5 433	41 235
Charge (économie) liée aux honoraires d'audit	2 402	(157)
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	1 677	5 476
Charge liée aux droits réglementaires	381	309
Frais juridiques	281	722
Frais liés au comité d'examen indépendant	264	256
Coûts de transaction	130	6 140
Charge (économie) liée à la TVH	(10 122)	(6 156)
Total des charges d'exploitation	804 096 \$	1 321 758 \$
Remboursement des charges	(7 132) \$	(220 088) \$
Total des charges d'exploitation nettes	796 964 \$	1 101 670 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 560 325 \$	2 020 380 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	235 392 \$	114 984 \$
Série C	252 874	138 719
Série F	3 072 059	1 766 677
Variation du total de l'actif net	3 560 325 \$	2 020 380 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,98 \$	0,41 \$
Série C	1,35	0,77
Série F	0,91	0,39

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toutes les séries

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	44 167 199 \$	56 263 384 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 560 325	2 020 380
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(720 510) \$	(2 446 694) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(18 783)	(24 707)
À partir des gains en capital nets	(108 487)	–
Total des distributions	(847 780) \$	(2 471 401) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	55 791 \$	320 315 \$
Série F	4 080 323	3 829 627
Produit total	4 136 114 \$	4 149 942 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(255 307) \$	(1 145 867) \$
Série C	(12 986)	–
Série F	(11 816 567)	(16 672 059)
Coût total	(12 084 860) \$	(17 817 926) \$
Distributions réinvesties		
Série A	56 791 \$	122 964 \$
Série C	141 393	126 586
Série F	493 558	1 773 270
Total des réinvestissements	691 742 \$	2 022 820 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(4 544 459) \$	(12 096 185) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	39 622 740 \$	44 167 199 \$

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	2 890 727 \$	3 612 923 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	235 392	114 984
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(50 192) \$	(134 582) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(12)	(10)
À partir des gains en capital nets	(13 943)	–
Total des distributions	(64 147) \$	(134 592) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	55 791 \$	320 315 \$
Coût des parts rachetées	(255 307)	(1 145 867)
Distributions réinvesties	56 791	122 964
Total des opérations sur les parts rachetables	(142 725) \$	(702 588) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	28 520 \$	(722 196) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	2 919 247 \$	2 890 727 \$

Série C

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	2 573 058 \$	2 434 339 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	252 874	138 719
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(127 084) \$	(126 586) \$
À partir des gains en capital nets	(14 309)	–
Total des distributions	(141 393) \$	(126 586) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Coût des parts rachetées	(12 986) \$	– \$
Distributions réinvesties	141 393	126 586
Total des opérations sur les parts rachetables	128 407 \$	126 586 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	239 888 \$	138 719 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	2 812 946 \$	2 573 058 \$

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	38 703 414 \$	50 216 122 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 072 059	1 766 677
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(543 234) \$	(2 185 526) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(18 771)	(24 697)
À partir des gains en capital nets	(80 235)	–
Total des distributions	(642 240) \$	(2 210 223) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 080 323 \$	3 829 627 \$
Coût des parts rachetées	(11 816 567)	(16 672 059)
Distributions réinvesties	493 558	1 773 270
Total des opérations sur les parts rachetables	(7 242 686) \$	(11 069 162) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice	(4 812 867) \$	(11 512 708) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	33 890 547 \$	38 703 414 \$

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	3 560 325 \$	2 020 380 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	–	1 202
Perte réalisée (profit réalisé) à la vente de placements	(797 842)	781 268
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente de placements vendus à découvert	(622 122)	–
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(1 710 763)	(1 794 628)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements vendus à découvert	108 947	1 211 525
Variation de la moins-value (plus-value) latente des devises	13 650	(1 202)
Achat de placements	(52 902 519)	(33 446 985)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	60 507 308	37 999 301
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	202 606	–
Montant à recevoir au titre des contrats de change à terme	236 979	(204 470)
Dividendes à recevoir	7 162	(2 276)
Charges à payer	(444 049)	718 989
Montant à recevoir du gestionnaire	212 957	(220 088)
Remboursements à recevoir	(1 549)	866
Intérêts courus	152 635	124 580
Montant à recevoir des courtiers en placement	11 270	(11 270)
Montant à payer à des courtiers en placement	(168 542)	168 542
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	8 366 453 \$	7 345 734 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(156 038) \$	(448 581) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	4 094 149	7 400 716
Montants payés au rachat de parts rachetables	(12 393 341)	(18 309 756)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(8 455 230) \$	(11 357 621) \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(13 650) \$	– \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(88 777)	(4 011 887)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	200 231	4 212 118
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	97 804 \$	200 231 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	2 233 464 \$	2 934 360 \$
Dividendes reçus	148 889	166 826
Intérêts versés	82 390	58 167

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (1,7 %)		
329 896 Aegis Brands Inc.	160 000 \$	126 185 \$
10 643 Bird Construction Inc.	84 246	277 357
9 312 Black Press – 1000817790 Ontario Ltd., actions de cat. A	9 312	9 312
188 Bombardier Inc.	8 237	18 377
320 FLINT Corp.	–	8
3 929 MDA Space Ltd.	55 006	116 023
7 115 NorthStar Gaming Holdings Inc.	3 213	249
1 659 NorthStar Gaming Holdings Inc. (entiercement)	830	58
533 Postmedia Network Canada	1 118	693
352 TC Fund I LP, catégorie B	6 014	5 952
588 VerticalScope Holdings Inc.	4 810	6 086
1 143 X-Spectrum 1 Inc.	–	309
1 872 X-Spectrum 2 Inc.	–	–
11 978 Pages Jaunes Limitée	145 621	141 939
Total	478 407 \$	702 548 \$
Titres à revenu fixe canadiens (56,2 %)		
2 121 000 Air Canada, 4,625 %, 15 août 2029	2 045 532 \$	2 109 069 \$
482 000 Air Canada, 4 %, 1 ^{er} juillet 2025, 144A (\$ US)	743 313	777 179
38 000 Bell Canada, 7,85 %, 2 avril 2031	44 954	44 535
454 000 La Banque de Nouvelle-Écosse (cat. 1 supplémentaires), 3,7 %, 27 juillet 2026-2081	409 479	407 696
445 000 Bombardier Inc., 7,35 %, 22 décembre 2026	340 638	460 760
8 411 000 Canada, 1,5 %, 1 ^{er} décembre 2031	7 568 948	7 577 454
30 000 Banque CIBC, obligations à taux variable, 31 août 2085 (LIBOR semestriel +12,5) (\$ US)	23 862	39 197
88 000 Banque CIBC, non garantis de premier rang, 4,9 %, 2 avril 2027	87 945	89 476
353 000 Cineplex Inc., 7,625 %, 31 mars 2029, 144A	353 000	370 356
28 000 Cineplex Inc., 7,75 %, 1 ^{er} mars 2030	29 104	38 220
605 000 Corus Entertainment Inc., 6 %, 28 février 2030, Reg. S	605 000	242 000
151 087 FLINT Corp., 8 %, 14 octobre 2027	151 087	139 482
329 000 GE Capital Canada, 5,73 %, 22 octobre 2037	336 074	334 982

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres à revenu fixe canadiens (56,2 %)					Titres à revenu fixe canadiens (56,2 %)				
<i>(suite)</i>									
639 000	Great-West Lifeco Inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 décembre 2026-2081		635 000	573 393	171 000	Avis Budget Car/Finance, 4,75 %, 1 ^{er} avril 2028, 144A (\$ US)		216 263	230 561
644 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 3,375 %, 19 juin 2026-2081		618 127	588 353	203 000	Avis Budget Car/Finance, 5,375 %, 1 ^{er} mars 2029, 144A (\$ US)		269 685	273 828
1 638 000	Société Financière Manuvie (cat. 1 supplémentaires), 4,1 %, 19 mars 2027-2082		1 588 138	1 467 623	294 000	Avis Budget Car/Finance, 5,75 %, 15 juillet 2027 (\$ US)		372 695	417 652
442 000	Nav Canada, 2,924 %, 29 septembre 2051		480 394	339 869	252 000	Avis Budget Car/Finance, 5,75 %, 15 juillet 2027, 144A (\$ US)		332 117	355 119
1 000 000	Pembina Pipeline Corp., 4,49 %, 10 décembre 2051		1 000 000	898 702	127 000	Avis Budget Rental Car, série 24-2A, 5,13 %, 20 octobre 2028 (\$ US)		171 575	184 016
158 000	Pembina Pipeline Corp., 4,74 %, 21 janvier 2047		152 108	148 932	151 000	Boeing Co, 2,196 %, 4 février 2026 (\$ US)		194 448	211 100
806 000	Pembina Pipeline Corp., 4,75 %, 26 mars 2048		850 510	757 440	60 000	Boeing Co, 2,75 %, 1 ^{er} février 2026 (\$ US)		77 953	84 374
259 000	Pembina Pipeline Corp., 4,81 %, 25 mars 2044		252 232	246 914	2 290 000	Hertz, 5 %, 1 ^{er} décembre 2029, 144A (\$ US)		2 228 120	2 164 878
490 000	Banque Royale du Canada, 4,642 %, 17 janvier 2028		490 000	505 504	336 000	Latam Airlines Group, 13,375 %, 15 octobre 2029, 144A (\$ US)		431 782	554 828
50 000	Banque Royale du Canada, obligations à taux variable, 29 juin 2085 (LIMEAN trimestriel +25) (\$ US)		37 002	66 273	44 000	Lehman Bros Hldg Inc, 4,85 %, 3 septembre 2013 (\$ US)		–	60
50 000	Sobeys Inc., 6,06 %, 29 octobre 2035		51 500	52 677	497 000	MetLife Global Funding I, 4,642 %, 1 ^{er} avril 2027		497 000	509 641
701 000	Financière Sun Life inc. (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 30 juin 2026-2081		697 192	635 078	598 000	Natwest Group, 7,472 %, 10 novembre 2025-2026, 144A (\$ US)		821 203	879 670
500 000	Banque TD (cat. 1 supplémentaires), 3,6 %, 31 octobre 2026-2081		486 000	449 209	769 000	Spirit Aerosystems Inc., 4,6 %, 15 juin 2028 (\$ US)		891 400	1 051 468
1 602 000	Banque TD, 4,477 %, 18 janvier 2028		1 602 000	1 643 742	528 000	Spirit Aerosystems Inc., 9,375 %, 30 novembre 2029, 144A (\$ US)		782 974	815 271
705 000	TransCanada Pipelines, obligations à taux variable, 15 mai 2067 (LIBOR trimestriel +221) (\$ US)		741 720	956 433	16 000	Spirit Aerosystems Inc., 9,75 %, 15 novembre 2030, 144A (\$ US)		22 036	25 538
307 000	Vidéotron Ltée, billets de premier rang, 5,625 %, 15 juin 2025		307 660	308 104	71 000	United Airlines Inc., 4,625 %, 15 avril 2029 (\$ US)		89 051	97 340
Total			22 728 519 \$	22 268 652 \$	108 327	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,125 %, 15 avril 2026 (\$ US)		136 799	152 350
Titres canadiens vendus à découvert (-7,5 %)					452 998	Titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS), 0,625 %, 15 janvier 2026 (\$ US)		600 123	643 724
(3 278 000)	Canada, 2,75 %, 1 ^{er} décembre 2048		(3 325 565) \$	(2 966 498) \$	Total		9 101 533 \$	9 534 598 \$	
Total			(3 325 565) \$	(2 966 498) \$					
Actions étrangères (2,3 %)									
3 630	The Boeing Company		774 857 \$	925 674 \$					
Total			774 857 \$	925 674 \$					
Titres à revenu fixe étrangers (24,1 %)									
917 000	AT&T Inc., 4,85 %, 25 mai 2047		966 309 \$	883 180 \$					

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Annexe du portefeuille au 31 décembre 2024

Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Obligations indexées sur l'inflation (11,5 %)					WTH Car Rental ULC (AVIS), 204 000 6,028 %, 20 février 2027				
368 449	Obligations à rendement réel du Canada, 0,5 %, 1 ^{er} décembre 2050		281 830 \$	288 774 \$			204 000	211 696	
4 013 783	Obligations à rendement réel du Canada, 4,25 %, 1 ^{er} décembre 2026		4 343 058	4 254 529	Total		294 151 \$	307 189 \$	
Total			4 624 888 \$	4 543 303 \$	Total du portefeuille (98,8 %)		38 130 800 \$	39 111 464 \$	
Titres adossés à des créances hypothécaires (4,6 %)					Trésorerie et équivalents de trésorerie (0,2 %)				
1 462 454	Banque Équitable, TH LNH (97527023), 3,79 %, 1 ^{er} novembre 2028		1 472 164 \$	1 474 966 \$	Autres actifs moins les passifs (1,0 %)				
338 437	Banque Royale du Canada, TH LNH (97526300), 3,32 %, 1 ^{er} septembre 2028		327 012	339 774	Actif net			97 804 \$	
Total			1 799 176 \$	1 814 740 \$				413 472	
Actions privilégiées (5,0 %)								39 622 740 \$	
6 700	BCE Inc. (BCE.PR.AD)		104 807 \$	110 215 \$					
5 700	BCE Inc. (BCE.PR.E)		89 093	94 050					
4 700	BCE Inc. (BCE.PR.L)		56 416	71 699					
11 300	Cenovus Energy Inc. (CVE.PR.A)		68 227	243 515					
29 300	Enbridge Inc. (ENB.PR.I)		377 755	609 440					
184	FLINT Corp., actions privilégiées, série 1		184 000	98 538					
8	FLINT Corp., actions privilégiées, série 2		8 000	4 284					
100	Société Financière Manuvie (MFC.PR.L)		1 686	2 299					
100	Société Financière Manuvie (MFC.PR.M)		1 563	2 280					
395 000	Banque Royale du Canada (cat. 1 supplémentaires), actions privilégiées, 4,2 % (GdC à 5 ans + 271), 24 février 2027		395 000	356 058					
11 500	Financière Sun Life inc. (SLF.PR.K)		237 245	229 425					
100	Corporation TC Énergie (TRP.PR.D)		1 478	2 100					
100	Corporation TC Énergie (TRP.PR.H)		1 023	1 459					
10 400	Thomson Reuters Corporation (TRI.PR.B)		128 541	155 896					
Total			1 654 834 \$	1 981 258 \$					
Placements privés (0,8 %)									
95 551	Black Press Group Ltd., 10 %, 22 mars 2029		80 705 \$	86 474 \$					
9 008	Strait Crossing Dev. Inc. (amort.), 6,17 %, 15 septembre 2031		9 446	9 019					

Contrats de change

Contrepartie	Date de règlement	Achat	Valeur nominale	Vente	Valeur nominale	Taux à terme	Taux en vigueur	Plus-value (moins-value) latente
Banque Royale du Canada ¹	7 mars 2025	\$ CA	10 962 253 \$	\$ US	7 785 000 \$	0,709	0,697	(202 606) \$

Notes

1 La contrepartie affiche une notation de crédit de AA-

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso ») (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 14 août 2008, laquelle a été ultérieurement modifiée en déclaration de fiducie cadre et mise à jour en date du 8 décembre 2011, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Lors de sa création, le Fonds avait pour dénomination « Fonds d'opportunités de crédit Canso ». Le 19 décembre 2008, le Fonds a commencé ses activités et a procédé au placement de ses parts en vertu d'une dispense de prospectus. Le 11 mai 2020, le Fonds est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié, et il a changé de dénomination pour devenir le « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso ».

L'objectif de placement du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres de créances et de titres du marché monétaire, ou en y étant exposé. Le Fonds utilisera des stratégies de placement non traditionnelles, comme des ventes à découvert et des achats de titres sur marges ou au moyen d'emprunts.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») avec prise d'effet le 31 décembre 2024.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 24 mars 2025.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur aux 31 décembre 2024 et 2023, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les

intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

(auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend

les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander

(auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de l'exercice où elles sont apportées si elles ne touchent que cet exercice, ou au cours de l'exercice où elles surviennent et des exercices ultérieurs, si ces modifications touchent à la fois l'exercice considéré et les exercices ultérieurs.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2023 – 234 626 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2023 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre et des distributions de gains en capital nets réalisés chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Modifications futures des normes comptables

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes comptables IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts en circulation, au début	252 644	314 068
Émission de parts rachetables	4 731	28 013
Rachat de parts rachetables	(21 922)	(100 245)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	4 713	10 808
Parts en circulation, à la fin	240 166	252 644

Série C

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts en circulation, au début	185 680	176 420
Rachat de parts rachetables	(886)	–
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	9 911	9 260
Parts en circulation, à la fin	194 705	185 680

Série F

Pour les exercices clos les	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Parts en circulation, au début	3 832 950	4 924 179
Émission de parts rachetables	385 913	379 121
Rachat de parts rachetables	(1 130 382)	(1 646 468)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	46 119	176 118
Parts en circulation, à la fin	3 134 600	3 832 950

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 31 décembre 2024, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 7,0 % dans le Fonds (31 décembre 2023 – 6,2 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,25 % pour les parts de

série A, jusqu'à 0,50 % pour les parts de série C et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le gestionnaire a versé 274 411 \$ (31 décembre 2023 – 380 390 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 31 décembre 2024, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 136 619 \$ (31 décembre 2023 – 213 525 \$).

Honoraires liés au rendement :

Sous réserve de certaines conditions décrites dans le prospectus du Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir des honoraires liés au rendement (les « honoraires liés au rendement ») sur les parts de série A et de série F correspondant à 20 % du rendement du Fonds qui dépasse le rendement de l'indice d'obligations de sociétés FTSE.

Les honoraires liés au rendement, s'ils sont touchés, sont calculés et comptabilisés mensuellement, et payés annuellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les honoraires liés au rendement comptabilisés par le Fonds se sont chiffrés à 249 032 \$ (31 décembre 2023 – 451 634 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, aux 31 décembre 2024 et 2023.

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	1 612 649 \$	– \$	15 573 \$	1 628 222 \$
Titres à revenu fixe	–	38 382 008	86 474	38 468 482
Actions privilégiées	1 522 378	356 058	102 822	1 981 258
Total	3 135 027 \$	38 738 066 \$	204 869 \$	42 077 962 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	2 966 498 \$	– \$	2 966 498 \$
Total	– \$	2 966 498 \$	– \$	2 966 498 \$
Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	477 676 \$	– \$	6 393 \$	484 069 \$
Titres à revenu fixe	–	54 371 182	84 064	54 455 246
Actions privilégiées	1 425 257	–	99 442	1 524 699
Total	1 902 933 \$	54 371 182 \$	189 899 \$	56 464 014 \$
Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	12 769 541 \$	– \$	12 769 541 \$
Total	– \$	12 769 541 \$	– \$	12 769 541 \$

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Aux	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Rapprochement des justes valeurs classées au niveau 3		
Solde, au début	189 899 \$	425 086 \$
Achats	90 854	15 841
Ventes	(86 855)	(285 965)
Transferts entrants	–	101 110
Transferts sortants	–	–
Profits et pertes réalisés	(2 471)	34 515
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	13 442	(100 688)
Solde, à la fin	204 869 \$	189 899 \$

L'équipe d'évaluation interne du gestionnaire de portefeuille comprend des personnes issues de tous les secteurs fonctionnels de l'entreprise (négociation, règlement, recherche, gestion de portefeuille, conformité et administration du Fonds) qui ont une vaste expérience et une expertise approfondie des techniques d'évaluation de la juste valeur des placements dans les titres de créance et les titres de capitaux propres. L'équipe relève du chef des placements du gestionnaire de portefeuille, et son processus d'évaluation ainsi que les résultats qu'elle obtient font l'objet d'une surveillance continue par la direction du gestionnaire de portefeuille. L'évaluation des titres se fait au cas par cas, l'objectif étant d'établir la méthode d'évaluation la plus appropriée. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

Les sections qui suivent présentent de l'information sur les titres de niveau 3 ainsi qu'un résumé des techniques d'évaluation utilisées et de la sensibilité de la juste valeur de ces titres à la variation des données d'entrée.

Black Press Group Ltd., 10 %, 22 mars 2029

Prix : 90,50 \$

Technique d'évaluation : modèle des flux de trésorerie actualisés.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le fait que la société s'est récemment libérée de la protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et qu'elle cherche à redresser ses activités. En vertu du modèle, les flux de trésorerie futurs de l'obligation sont actualisés en fonction des rendements de titres de sociétés ayant une notation similaire, ainsi que d'un escompte de liquidité.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible des rendements de titres de sociétés ayant une notation similaire pourrait se traduire par une diminution de 20 %, ou de 18,10 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 17 295 \$ de l'actif net.

Black Press – 1000817790 Ontario Ltd., actions de cat. A

Prix : 1,00 \$

Technique d'évaluation : technique du financement par placement privé.

Données non observables : La société s'est récemment libérée de la protection en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, et elle cherche à redresser ses activités. La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix établi la dernière fois que la société a mobilisé des capitaux dans le cadre d'un placement privé de titres additionnels. Les actions de catégorie A ont été émises au prix de 1 \$ par action.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du prix du titre pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 50 %, ou de 0,50 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 4 656 \$ de l'actif net.

FLINT Corp., actions privilégiées, série 1

Prix : 535,53 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix de l'obligation garantie de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 160,66 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 29 561 \$ de l'actif net.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

FLINT Corp., actions privilégiées, série 2

Prix : 535,53 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La principale donnée non observable associée à ce titre est le prix de l'obligation garantie de premier rang de FLINT Corp. (fourni par un tiers).

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible du produit du prochain placement privé pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 30 %, ou de 160,66 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 1 285 \$ de l'actif net.

TC Fund I LP, catégorie B

Prix : 16,91 \$

Technique d'évaluation : modèle d'évaluation élaboré à l'interne.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre comprennent les états financiers de TC Fund I pour le troisième trimestre de l'exercice 2024, la valeur comptable des capitaux propres indiquée dans son bilan, notre participation de 15 % dans TC Fund I et le montant payable à Rivett LP au moment de la distribution de la société en commandite, par rapport à l'économie d'impôt que nous avons obtenue.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des placements pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 50 %, ou de 8,46 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 2 978 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 1 Inc.

Prix : 0,27 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : Les principales données non observables associées à ce titre sont les prix de vente attendus des actifs liés au spectre.

Variation de la valeur des données : Une variation raisonnablement possible de la valeur des actifs qui constituent l'entreprise pourrait se traduire par une augmentation ou une diminution de 40 %, ou de 0,11 \$, du prix du titre, ou une augmentation ou une diminution de 126 \$ de l'actif net.

X-Spectrum 2 Inc.

Prix : 0,00 \$

Technique d'évaluation : méthode de la valeur relative.

Données non observables : La société et tous ses actifs sont en cours de liquidation. La valeur de liquidation sera probablement nulle, puisque la valeur de liquidation des actifs sera probablement inférieure au montant des passifs. La principale donnée non observable est la valeur de liquidation des actifs.

Variation de la valeur des données : Le gestionnaire de portefeuille estime qu'il est très improbable que la valeur de récupération des actifs dépasse la valeur des passifs de la société; il considère donc comme très improbable la possibilité d'un quelconque recouvrement sur ce titre.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Exposition au risque de crédit		
AAA	28,7 %	16,9 %
AA	4,2	4,5
A	11,2	24,3
BBB	22,8	22,8
BB	11,7	10,8
B	4,5	11,9
CCC	8,7	4,1
Sans notation	2,7	2,6

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance aux 31 décembre 2024 et 2023.

Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	– \$	2 966 498 \$
Charges à payer	–	328 460	–
Rachats à payer	69 377	–	–
Montant à payer au titre des contrats de change à terme	–	202 606	–
Au 31 décembre 2023	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Titres à revenu fixe vendus à découvert	– \$	– \$	12 769 541 \$
Charges à payer	–	772 509	–
Rachats à payer	377 858	–	–
Montant à payer à des courtiers en placement	168 542	–	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Fonds d'opportunités de crédit Canso Lysander (auparavant, « Fonds d'opportunités de crédit Lysander-Canso »)

Notes annexes aux états financiers aux 31 décembre 2024 et 2023

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
31 décembre 2024	1 085 283 \$	24 789 058 \$	9 983 701 \$
31 décembre 2023	976 979	31 147 075	9 561 535

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 31 décembre 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 1 200 569 \$ (31 décembre 2023 – 883 825 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Exposition au risque de change		
Dollar américain	27,6 %	22,6 %

Au 31 décembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,3 % (31 décembre 2023 – 0,2 %).

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 31 décembre 2024, environ 9,1 % (31 décembre 2023 – 4,5 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 180 474 \$ (31 décembre 2023 – 100 438 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited